



Grand Débat National : les ONG de protection animale se mobilisent !

Le bien-être et la bientraitance des animaux est une préoccupation grandissante des Français (respect de la biodiversité, élevage, abattage, expérimentation, spectacles de divertissement, chasse à courre...).

Pour la Confédération Nationale Défense de l'Animal, le Gouvernement doit intégrer les enjeux liés à la condition animale au sein du Grand Débat National.

Une majorité de nos concitoyens considèrent aujourd'hui que les animaux sont mal défendus par les élus, alors même que les consommateurs modifient leurs comportements en profondeur : réduction de la consommation de viande, attrait croissant pour les filières plein air ou agriculture biologique, rejet des cirques avec animaux, des parcs aquatiques et de la corrida...

C'est pourquoi l'Alliance Anti-corrida, la Confédération Nationale Défense de l'Animal (plus important réseau de protection animale français regroupant plus de 267 associations sur l'ensemble du territoire) et l'Œuvre d'Assistance aux Bêtes d'Abattoirs (OABA) ont décidé de participer au Grand Débat National en dévoilant 15 mesures concrètes en faveur des animaux et des hommes.

Parmi nos propositions principales :

- Suppression des subventions allouées aux spectacles qui utilisent des animaux avec l'application corrélative du taux de TVA à 20%,
- Réduction des charges de personnel des refuges de protection animale,
- Interdiction de la vente d'animaux par les particuliers et les animaleries,
- Protection accrue des promeneurs en instaurant le dimanche sans chasse,
- Interdiction de l'accès des arènes aux moins de 14 ans.

Il s'agit de mesures de bon sens destinées à favoriser le bien-être et la protection animale tout en protégeant le consommateur, sans aucun surcoût pour les finances publiques.

L'ensemble des propositions des trois organisations de protection animale a pour objectif de réduire, ici et maintenant, la souffrance des animaux et d'accompagner les évolutions inéluctables des mentalités au quotidien.

Nous appelons chacun de nos concitoyens à contribuer et se faire le porte-parole des sans-voix lors de ce débat :

- **À Nîmes**, une réunion se tiendra le 16 février, à la Maison des associations, 2, impasse Jean Macé de 14h30 à 17 heures.
- **À Paris**, rejoignez le débat « La condition animale dans le Grand Débat National », Mairie du 13^e arrondissement, 1 place d'Italie à partir de 18h le 20 février.
- **Pour la région parisienne**, le débat aura lieu à Antony, salle André Malraux, 1, avenue Léon Harmel, le 22 février.

Pour toute information complémentaire :



Florian SIGRONDE
Ingénieur chargé de mission
f.sigronde@laconfederation.fr
07 61 78 53 43

« La Confédération Nationale Défense de l'Animal est le plus grand réseau de protection animale en France. Elle regroupe plus de 267 refuges indépendants sur l'ensemble du territoire. Elle accompagne ces refuges et les représente à l'échelle nationale et européenne afin de faire valoir leurs intérêts et faire évoluer la condition animale »